

La MSA à la rencontre des acteurs locaux à Dompierre (Vosges) pour débattre des services publics dans les territoires ruraux

Bobigny, 15 janvier 2020

Sous le haut-patronage de Daniel Gremillet, sénateur des Vosges et Vice-Président de la Commission des affaires économiques, et en présence de Carole Thiebaut-Gaudé, conseillère départementale des Vosges et membre de la Commission Permanente, les dirigeants de la Caisse centrale de la MSA et de la MSA Lorraine ont reçu, le 13 janvier, les représentants des collectivités locales (députés, sénateurs et présidents de communautés de communes) et des partenaires pour échanger sur l'accès aux services publics dans les territoires ruraux entre proximité, accueil physique et accès au numérique.

Depuis plusieurs années, le désengagement continu des services publics renforce le sentiment d'isolement, voire d'abandon, de certains territoires.

Si les pouvoirs publics souhaitent promouvoir la dématérialisation des services publics, les difficultés d'accès à internet et d'appropriation de ces nouvelles technologies rendent indispensables le maintien physique sur l'ensemble des territoires et un accompagnement au plus près des populations.

La mise en œuvre des politiques publiques de dématérialisation se doit de respecter les principes fondateurs du service public : la continuité, l'égalité et l'accessibilité.

En tant qu'acteur majeur de la cohésion des territoires, la MSA déploie un accueil physique de proximité en mobilisant son guichet unique et en s'appuyant sur l'implication de ses élus et de ses salariés, pour répondre aux attentes des territoires ruraux.

Les territoires ruraux : une chance pour le bien vivre sur les territoires

Lors de son intervention, Daniel Gremillet, présente « *la ruralité comme étant une chance supplémentaire pour le bien vivre sur les territoires* ».

Carole Thiebaut-Gaudé, insiste sur le fait que « *chaque territoire a sa spécificité, c'est à nous élus de soutenir les projets [qui s'y développent]. Ensemble, additionnons nos forces pour que nous puissions proposer une meilleure qualité de vie* ».

Pascal Cormery, président de la CCMSA rappelle « *l'attention portée par la MSA aux territoires ruraux tout en prenant compte les particularités locales* ».

Thierry Manten, premier vice-président de la CCMSA, rappelle que « *grâce à leur connaissance du terrain, les délégués MSA sont, en effet, les premiers relais de proximité des adhérents du régime agricole. Avec les services des caisses, ils contribuent au développement social local au profit du « mieux vivre ensemble » et d'un meilleur accès aux services* ».

François-Emmanuel Blanc, directeur général de la CCMSA présente ensuite l'engagement du régime agricole dans le cadre de l'agenda rural et rappelle que « *la MSA est le partenaire du Ministère de la cohésion sociale. Nous ne souhaitons pas nous retirer des territoires et nous invitons les pouvoirs publics à s'appuyer sur nous* ».

L'accès au numérique : un enjeu pour le monde rural

Daniel Gremillet rappelle que « *le numérique doit être apporté à tous, pour mieux vivre, mieux vieillir. Il faut apporter l'accès à l'habitat, c'est un enjeu majeur* ».

Et François-Emmanuel Blanc insiste en précisant que « *numérisation ne doit pas rimer avec déshumanisation. Rien ne remplace le dialogue avec nos salariés, nos délégués et les populations rurales. Notre ADN est dans cette proximité. L'accès aux services, l'accueil sur rendez-vous, le partenariat avec France Services et l'ingénierie de santé permettent cette proximité* ».

L'animation des territoires ruraux

Magalie Rasclé, directrice du développement de l'animation des territoires ruraux, rappelle que « *la MSA a une double légitimité à proposer des actions d'accompagnement via une approche dédiée aux populations des territoires ruraux* ».

« Un petit + pour le Net », solution d'accompagnement à l'utilisation numérique en milieu rural pour les seniors, portée par les délégués cantonaux de la MSA Lorraine, est un exemple concret des actions menées sur le terrain.

Thierry Manten, premier vice-président de la CCMSA, quant à lui présente une autre action phare, « *le dispositif Sentinelles dans lequel la MSA est pleinement impliquée [...] pour détecter le plus tôt possible les signes précurseurs du mal-être et mettre en œuvre un accompagnement adapté* ».

[Lien vers DP MSA Lorraine](#)